



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°382 Mai 2021



Photos de LST prises lors de manifestations pour le climat et pour la justice sociale

Sommaire

- P.2 **FEDERATION – NOS ASSEMBLEES DE MILITANTS**
On partage nos faits de vie
- P.3 **FEDERATION – PREMIER CONFINEMENT**
Etre en contact
- P.4 **FEDERATION – DEUXIEME CONFINEMENT**
Se poser plein de questions
- P.5 **FEDERATION- QUI DURE ENCORE ET ENCORE**
La peur de se projeter
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**
La prime à l'installation du CPAS
- P.7 **ANDENNE - HORS CADRE**
Une BDR tout en émotion
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE. PETITES NOUVELLES -**
Ici et là ça bouge !

Editorial

Covid, pauvreté, solitude, rassemblement et créativité

Faut-il le redire, la crise du Covid plonge toute la société dans des difficultés immenses : perte de revenu, de repère, solitude, ... Certaines décisions « des autorités » de gestion de cette crise sont pertinentes, d'autres apparaissent incohérentes, plus dures pour certains que pour d'autres. Dans tous les cas, il faut interpeller, lutter et « réinventer ». Certains s'y attèlent seuls, d'autres en groupe.

Les plus pauvres, comme la plupart du temps sont considérés dans une gestion de la misère : aide alimentaire, ... Il faut aussi inventer pour tenir la tête hors de l'eau... Mais cela pour nous, les plus pauvres, ce n'est pas nouveau.

A LST aussi, nos activités sont malmenées. Dès le départ, nous avons voulu chercher et maintenir l'essentiel : maintenir le contact et le rassemblement, continuer à réfléchir ensemble. Et continuer aussi à interpeller. Tout en prudence par rapport au risque de contagion.

Dans ce journal, nous vous présentons quelques exemples de ce que nous avons vécu, inventé ou réinventé pour garder ce contact, « se rencontrer », échanger et continuer ainsi la lutte et la solidarité, ensemble.

Jacques Fourneau.

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

NOS ASSEMBLÉES DE MILITANTS

OÙ ON PARTAGE NOS FAITS DE VIE, ET NOS TÉMOIGNAGES.
COVID OU PAS, NOUS AVONS CONTINUÉ DANS CETTE DYNAMIQUE

DEPUIS 30 ANS

Depuis le début des années nonante, le mouvement LST organise des rencontres qui rassemblent des délégué-e-s membres des groupes locaux. Ce sont les assemblées de militant-e-s, qui réunissent généralement trois ou quatre fois par an en moyenne une bonne quarantaine de personnes.

PRESENTIEL OU PAS

En 2020 nous avons pu organiser deux assemblées en présentiel et deux « hybrides » qui réunissaient de manière virtuelle plusieurs bulles de 7 à 8 personnes qui réfléchissaient collectivement sur les thématiques proposées. Dès le mois d'octobre 2020 les mesures de confinement se sont à nouveau durcies et nous avons décidé d'adapter la forme de nos assemblées de militant-e-s à la situation sanitaire. Dans le prolongement des « collectes » de faits et de réflexions sur la solidarité¹, nous avons rassemblé des échos de diverses rencontres collectives en vidéo, comme les réunions « caves », ou dans le cadre de nos permanences organisées à 4 ou 5 en extérieur dans les quartiers, ou parfois plus personnalisées par téléphone.

PLUS QU'UNE REUNION UNE DYNAMIQUE

AUJOURD'HUI, QUELLES DIFFICULTES VIENNENT S'AJOUTER ? QUELLES COMPLICATIONS ? QUELLES VIOLENCES ? AVEC QUELLES CONSEQUENCES ?

Nous continuons de collecter des faits de vie et des témoignages.

Dans chaque région, nous serons attentifs à récolter des témoignages, des faits de vie qui expriment ce que nous vivons à différents niveaux dans la situation sanitaire actuelle :

- *Qu'est-ce que je vis aujourd'hui comme difficultés à maintenir des liens (avec mes proches, LST, les institutions...)?*
- *Aujourd'hui, durant cette crise sanitaire que nous vivons, quelles difficultés viennent s'ajouter dans mes démarches administratives avec les institutions ? Quelles complications ? Quelles violences ? Avec quelles conséquences ?²*

Pour conserver cette dynamique des assemblées de militant-e-s et préparer les prochaines qui, nous l'espérons pourront se faire majoritairement en présentiel, nous proposons un aperçu des échos de ces différentes rencontres.

SE SOUTENIR

Mars 2020, un échange avec M. de Charleroi.

Je lui demande si elle a des nouvelles de son voisin P. dont les enfants sont placés depuis plusieurs mois :

.. « Des nouvelles si on veut. Lui n'a pas de nouvelles de ses enfants. Il n'a même pas pu les avoir au téléphone depuis plusieurs semaines maintenant. Ça le chipote. Hier vers 23 H il m'a sonné en me demandant ce que je faisais. Je lui ai dit que j'étais à me coucher pour la nuit.

Il m'a dit qu'il avait des angoisses et qu'il me demandait de passer chez lui. C'est le jour où il a essayé de téléphoner à ses enfants et que ça n'a pas marché. J'ai été parler une partie de la nuit avec lui et le grand père qui est toujours là aussi. »

.. « Ce qui m'inquiète ce sont tous les services qui ne fonctionnent plus. Les restos du cœur et les banques alimentaires. De plus avec les risques de contagion ça devient vraiment comme des chiens à qui on jette la nourriture. Il n'y a plus de contact humain et où se réfugier si on est à la rue... »

« ILS ONT OUBLIE... »

P., le papa dont M. nous parlait. Echange en mai 2020 à propos de la difficulté de garder le lien avec ses enfants placés.

« Quand c'est le centre qui doit l'appeler, ça leur arrive d'oublier. Et après quand P. sonne en personne, on lui dit que c'est trop tard car après 16h, la psychologue n'est pas là »
« Il a envoyé des cartes d'anniversaire pour ses enfants, et le centre les leur a donnés une semaine en retard. Ils ont oublié de lui donner, qu'on a dit à P. Il aurait aimé les avoir au téléphone le jour de leur anniversaire, mais le centre ne l'a pas appelé. »



Réunion par video conférence LST 2021

¹ LST –Lettre de l'assemblée de militant-e-s mars-Avril 2021.

² LST –Lettre de l'assemblée de militant-e-s mars-Avril 2021.

PREMIER CONFINEMENT



Permanence dans les parcs publics LST 2021

JE PENSE AUX AUTRES

16 avril 2020, I. écrit de Namur

M. me disait : " Je ne suis pas triste uniquement pour moi. Mais pour le monde entier qui est touché par cette maladie. Je pense aux gens dans les bidonvilles au Guatemala, mon pays d'origine. Ils n'ont pas accès à l'eau, c'est terrible."

A propos des dessins pour illustrer le journal, au niveau de Namur, il y a Francine, Valérie, Myriam et Cindy qui ont accepté d'essayer de faire un dessin et de l'envoyer. J'irai demain chercher celui de Francine. Les autres doivent arriver par la poste. Je leur retéléphonerai demain pour voir si tout est OK.

L'ENTRAIDE CONTINUE

Mai 2020, contact avec J.:

« Elle va bien, elle fait attention. Elle m'expliquait que l'entraide continuait, mais en donnant les colis par la fenêtre et une personne à la fois. Elle a demandé des nouvelles de tout le

monde. Elle dit que c'est quand même plus agréable de se voir mais là on fait avec. Elle remet un bonjour à tout le monde. »

PAS DE TRAVAIL

En juin 2020, à propos de travail

C. de Dinant : « Je ne viens pas travailler pour 4 jours par mois. Je l'ai dit à mon patron. (...)

Les sorties cinéma, ce n'est pas ça qui me manque. C'est mon travail qui me manque. C'est le contact avec les collègues. J'ai un contact avec des collègues malgré tout. Je vais chez eux. Les amis-collègues, on se voit. Je vais passer 2-3 heures chez eux. On garde contact avec un peu de distance. On a vécu 2 enterrements de collègues. Myriam est partie suite à une dépression, par rapport au Covid, parce qu'on ne roule plus. Son contrat se terminait en août 2020. Après, c'était fini. Dépression. »



LA SANTE...

A Namur, lors d'une permanence en rue en décembre 2020.

A nous partageait : « Aller en ville est plus difficile. Ma santé me pose problème. Avant j'allais toujours dehors, maintenant avec le masque c'est plus compliqué. J'ai difficile à respirer. Je suis déprimée. Avant je marchais beaucoup.

Il y a trop de personnes dans les magasins, ça fait remonter les chiffres. Mon pied est endormi tout le temps, je n'ai même plus le courage d'aller chez le médecin. Pour qu'il m'engueule...Je ne vois plus mes enfants.

La pandémie n'arrange pas mes relations, je suis encore plus dépressive. »

G en parle aussi : « Je déprime fort, je ne sais plus quoi faire, je dors tout le temps. J'ai envie de me barrer de là. Je

voulais entrer à Bertrix en psychiatrie, je fais des angoisses. Je me sens tout seul. Tous mes amis, je les ai laissés tomber. J'ai trois rendez-vous pour Bertrix, ...Mon chien va me manquer, il pleure dès que je sors, même quelques minutes. En fait je dors dans mon logement, mais je n'y reste pas car j'ai des problèmes avec mes voisins. Je suis vraiment entre 4 murs là-bas » ...

NOS PETITS MOYENS

Et aussi, l'argent... je ne cache pas que je vais chercher les invendus. Il y a un monsieur, il sait que je suis dans les problèmes. Il garde des choses pour moi. Je suis gênée, comme une voleuse. J'ai remarqué que tout augmente »

AVEC LES SERVICES

D., une maman avec 3 enfants en décembre 2020

... « Mon mari, il n'est plus en maison d'accueil avec moi et les enfants. Son assistante sociale avec qui il fait des démarches pour le cpas, tout se fait par téléphone et les documents sont déposés dans la boîte aux lettres. Il n'a jamais vu son assistante sociale physiquement. Ce n'est plus le rendez-vous où tu rencontres ton AS dans un premier entretien. Il n'a pas eu de complications, son dossier est passé assez vite. Il avait remis tout ce qu'il fallait. En maison d'accueil, j'ai vu la différence. Quand on était en déconfinement, on pouvait avoir une ou deux personnes en plus chez soi. Depuis que la loi a changé, c'est une seule personne, donc c'est mon mari qui vient nous voir. Sinon, c'est dehors, Messenger, téléphone etc... »

... « À la maison d'accueil, la différence c'est qu'ils sont plus dans les règles. À part le colis, où j'ai des contacts, il y a mes entretiens. Mais avec la distance, et les masques... Et j'ai dû négocier pour partir pendant les fêtes de fin d'année. Je leur ai bien expliqué que pour mon moral il ne fallait pas que je sois enfermée pendant les fêtes. Ils l'ont compris, ils m'ont laissée à la condition que j'aie le test pcr. »

Suite en pages 4 et 5

DEUXIEME CONFINEMENT

DES CONTACTS

Elle ajoute « ...J'avoue que je ne reste pas toujours enfermée chez moi, dans le logement d'accueil. Je marche beaucoup. Ici, je reviens du Service d'Insertion Sociale (SIS) pour mes démarches, en bus. Rien qu'en prenant le bus, ça fait du bien »...

COMMUNIQUER...

Une jeune mère de famille nombreuse :

... « Heureusement que j'ai messenger pour communiquer avec ma famille. A part ça, je n'utilise pas grand-chose. Et de temps en temps un coup de tél mais sans plus.

... « Avec d'autres institutions c'est par mails ».

... « Avec le cpas aussi par mails ou tél. Ca dépend si elle est en télétravail ou à son bureau. Quand elle est au cpas, on sait l'avoir au téléphone sinon, on la joint par mail. C'est la seule chose que j'arrive à faire quand on veut la joindre.

Pour nous, les problèmes qu'on peut avoir avec le cpas ou les institutions, on en a déjà eus, mais c'était déjà avant le covid: des documents qui se perdent, des retards, des «je n'ai rien reçu» des choses comme ça, ça arrivait déjà avant. Au fait, ça dépend de la personne qui est derrière le téléphone »

ET CEUX QUI N'ONT PAS INTERNET ?

« Pour nous, ça va mais pour les personnes qui n'ont pas de pc ou pas de gsm, ou pas internet, c'est compliqué. La vraie complication, c'est ça. Tout le monde n'a pas le pc ou internet. »

ET L'ECOLE ?

...« Avec les écoles? Ma fille est en première année, j'ai directement les messages par sa prof par mail ou par une classe audio, c'est un lien pour garder des contacts avec le professeur quand l'enfant est malade par exemple. Il peut encore participer au cours. »

... « La seule chose que j'ai vue comme conséquence, quand il y avait le

confinement, c'est dans le travail des enfants par rapport aux cours. Même s'ils recevaient des feuilles de devoirs ou des cours par internet, l'évolution était différente pour ma fille qui est en première année. Elle a dû recommencer sa première année. Je le voyais, sa prof aussi mais on trouvait qu'elle était de toute façon trop jeune, encore trop jouette pour aller en deuxième. Au contraire, ça l'aide et elle évolue assez bien aujourd'hui. Peut-être que sans covid, elle aurait aussi refait sa première... »

LIENS AVEC LES ENFANTS PLACES

Une maman : ... « je maintiens les liens grâce au dialogue. Je passe au centre où certains des enfants sont placés. Avec la famille d'accueil, je n'ai plus beaucoup de contact, c'est par l'intermédiaire de l'assistante sociale. Si je veux donner quelque chose à mon enfant, c'est par l'assistante sociale. J'utilise aussi le téléphone, mais il n'y a pas de caméra avec la famille d'accueil. Ils estiment qu'il n'a que 3 ans, qu'il est encore trop petit pour me parler. Je trouve ça un peu bizarre parce que je connais des gens qui sont dans le même cas et ils voient leur enfant par caméra. J'entends sa voix, mais pas beaucoup. Pour le plus grand, c'est un mercredi sur deux qu'on se voit, on se parle et ça va. On peut aussi lui téléphoner entre deux. »

J'ai demandé pour que leurs frères puissent les voir encore. Mais ils ne

veulent pas pour le moment. Pour les garçons, c'est très compliqué ! L'ainé a 12 ans, il me dit qu'il ne comprend pas, qu'il a vécu depuis toujours avec ses petits frères, il ne peut plus les voir, il est triste. C'est difficile. Il a vraiment beaucoup de mal. Il ne comprend pas pourquoi ses frères sont à l'écart. J'essaie de lui expliquer mais il dit « moi, j'ai vécu avec eux, on a grandi ensemble, et maintenant qu'ils sont placés, on ne peut pas les voir ». C'est dur. Ils étaient petits et du jour au lendemain, ils ne peuvent plus avoir de contact.

En fait, quel que soit le contact, j'essaie d'avoir un dialogue, par téléphone essentiellement et Messenger et en visite présenteielle tous les quinze jours. Et non, les visites ne sont pas remboursées, pas du tout (E. près de Wavre; A. près de Libramont). Il ne faut pas rêver » ... « les enfants qui sont encore avec moi, ils ont du mal avec le covid. Ils ont l'école tous les jours, ils voient leurs copains et ça, ça leur fait du bien. Heureusement, avec la famille, on se parle beaucoup » ...

EMPLOI-FORMATION, C'EST COMPLIQUE

V., une maman de 4 enfants à propos de son contrat d'insertion avec le CPAS pour bénéficier du R.I.S. :

« Je suis quelqu'un qui a du mal à aller en avant. J'avais fait énormément d'efforts la 1ère année au Service d'Insertion Sociale. J'avais fini à avoir plus facile à parler et à m'engager envers les gens. »



Permanence dans les parcs publics LST 2021

QUI DURE ENCORE... ET ENCORE

Mais avec le Covid, je régresse. Mon contrat d'insertion se termine en mai. Je vais quitter le SIS en ayant toutes mes incertitudes de nouveau. C'est déjà compliqué de trouver du boulot en temps normal. Enormément de secteurs sont gelés. Je n'arrive plus à me projeter. Il y a un an, j'arrivais un peu à me projeter. Je n'y arrive plus. Il y a plus que de l'incertitude. C'est angoissant »....

L'ECOLE, L'ORDI

... « Mes filles préféreraient retourner à l'école. Le grand doit être stressé. Il n'est jamais rassuré en allant à l'école. 'Il y en a encore autant qui sont malades dans la classe.' Le stress était là. Peur d'attraper le virus. (...) Mais le matériel chez moi n'est pas adapté, ça aussi c'est stressant. J'ai un ordinateur mais il est tellement vieux qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut avec. Il a loupé son rendez-vous avec l'AS du CPAS. Je dois lui reprendre un rendez-vous pour avoir du matériel. (...) Son année est déjà plus qu'enterrée. Il est en 5ème secondaire. Rien n'est tranquille cette année. (...) Le problème vient des programmes utilisés en infographie »...

LOGEMENT, VIE DANS LA CITE, PRENDRE L'AIR...

« J'ai du mal à me projeter. La grande demande si on déménage bientôt ? Je lui explique que ça représente un coût

non négligeable. (...) Rien n'est acquis. Tout est incertain. Si je trouve un boulot, je voudrais d'abord me défaire de mes dettes. Puis j'aimerais me trouver une petite maison avec un jardin.

Ici, si on veut être un peu tranquille, il faut s'éloigner du quartier. Le foyer ne nous interdit pas de faire un barbecue, mais je ne vois pas l'intérêt de s'installer entre deux tours. Et puis il faut rentrer tout le bordel chez soi, mais on n'a pas de cave ni de grenier. Donc, il faut chercher des barbecues publics. (...) »

ET LE SPORT

« Le fait qu'on ne peut plus faire de sport, ça m'atteint aussi. C'est un exutoire pour le stress quotidien »...

CES TRUCS IMPOSES...

H., une maman et mamie, lors d'une rencontre et d'une réunion des « caves » :

... « Le plus dur c'est qu'on ne peut pas se voir tous ensemble à L.S.T., on ne peut pas aller à gauche, à droite. Y a le couvre-feu à 22h. À cette heure-là, j'aimais me balader avec ma fille. Parce que quand elle rentre de l'école, elle a ses devoirs à faire »...

... « Mes petits-fils ont été au terrain de basket, ils devaient regarder tout le temps l'heure pour le couvre-feu. La difficulté pour moi, c'est l'heure et ne

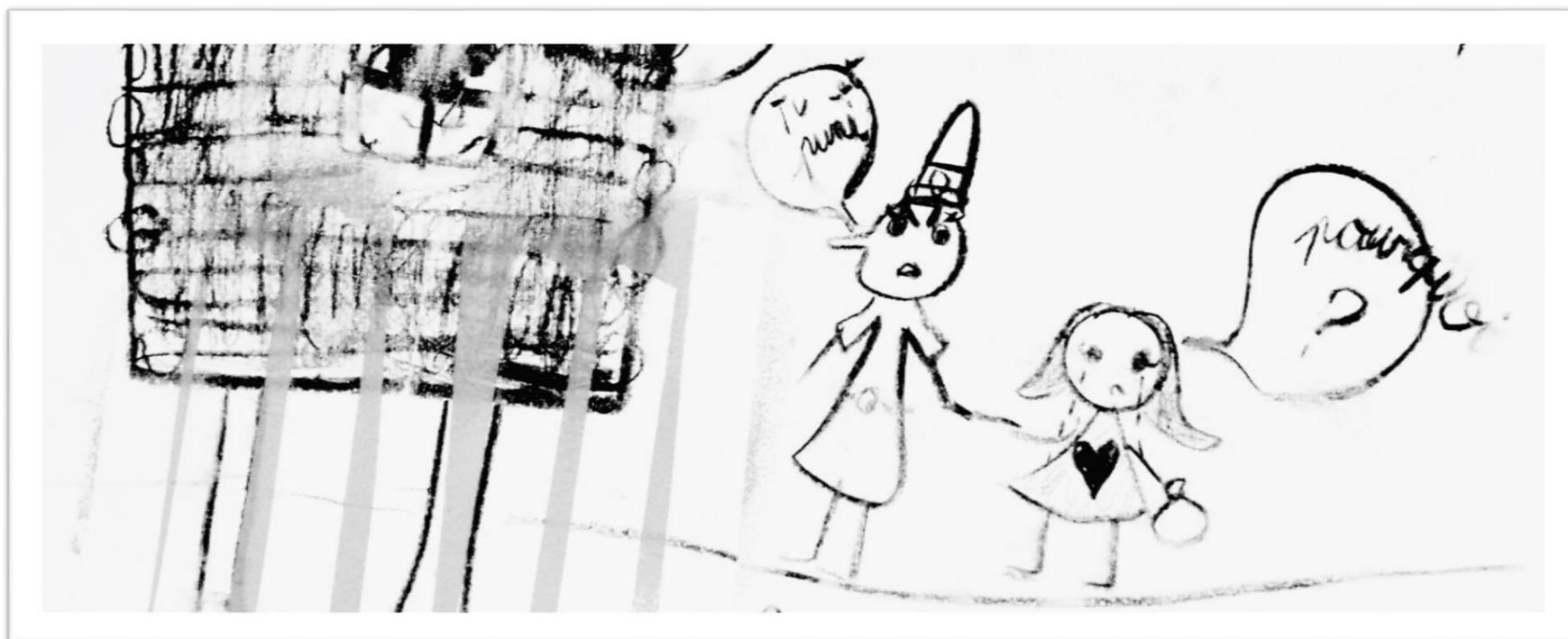
plus voir qui je veux. Parce que le gouvernement nous impose des trucs comme ça ! Il nous imposait déjà plein de choses avant le virus, alors maintenant »

ET TOUJOURS DES DEMARCHES

... « j'ai été au rendez-vous à l'école pour O. ma fille, je suis passée à la mutuelle d'abord et ils m'ont dit que ma mutuelle n'est plus payée depuis un an. Pourtant, j'ai une application sur mon Gsm, donc je sais que je l'ai fait. Y'a un ordre permanent ! il faut que je reprenne un rendez-vous avec ma banque pour avoir les extraits de comptes pour bien prouver que j'ai payé ma mutuelle. Et c'est pesant, des fois, je n'arrive pas à téléphoner tellement j'en ai marre ! Je dois aussi tél pour passer un examen médical. Quoi que tu fasses, faut prendre rendez-vous. Je sais le faire, mais je n'ai plus l'énergie de le faire. J'en ai marre »...

... « Avec la commune aussi, c'est plus compliqué ! tu as besoin d'un rdv pour avoir une composition de ménage. Ça devient lourd, je veux bien croire que des gens laissent tomber. Des gens en dépression, y'en a blindé. Le docteur voulait me mettre sur la mutuelle, je suis en dépression. J'ai dit non, non, c'est encore des papiers, des rdv »...

Les militants



Nos droits

LA PRIME A L'INSTALLATION DU CPAS

*Déménager, emménager, cela coûte cher.
Une prime d'installation peut être demandée au CPAS*

Une personne qui quitte une situation de sans-abri en occupant un logement qui lui servira de résidence principale a droit à une prime d'installation. C'est le CPAS qui est chargé de vérifier les conditions.

La prime est accordée aux bénéficiaires au RIS, ainsi qu'à toute autre personne sans abri bénéficiaire d'autres allocations sociales ou d'un petit revenu (avec un plafond égal à 110 % du RIS).

La prime est égale à une fois le montant mensuel du RIS au taux famille à charge, quelle que soit la situation de l'intéressée (qu'il soit isolé, cohabitant ou en ménage).

La loi précise que cette prime n'est accordée qu'une seule fois dans la vie !

Par personne sans abri, il faut entendre « la personne qui ne dispose pas de son logement, qui n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et qui n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou qui réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition ».

Il s'agit donc de toute situation concrète dans laquelle une personne ne dispose pas d'un logement habitable et personnel : dormir en rue, en abri de nuit, en squat, en maison d'accueil, sortir de prison ou d'hôpital sans solution de logement.

Il s'agit aussi de l'hébergement chez des tiers, famille ou amis. Ceci suscite souvent débat avec les CPAS : à partir de quand l'hébergement par la famille ou des amis se transforme de temporaire en stable ? à partir de quand l'hébergé sera-t-il finalement considéré faire désormais partie

intégrante du ménage de l'hébergeur ? A partir de quand l'hébergé et l'hébergeur seront-ils considérés ne former qu'une seule entité de vie entre cohabitants ?

Un hébergement de solidarité, chez des proches ou des amis, qui ne dure que quelques semaines, ne met pas fin à la situation de « sans abri », de sorte que lorsque l'hébergé trouve un logement personnel, il a droit à la prime d'installation.

Par contre, un hébergement qui se prolonge plusieurs mois risque de perdre son caractère temporaire, de sorte que l'hébergé sera considéré par le CPAS comme étant devenu un simple cohabitant de l'hébergeur, et faire désormais partie de son ménage (avec toutes les conséquences de la cohabitation sur le montant des allocations sociales et le calcul du loyer dans le logement social). Il ne sera donc plus considéré comme « sans abri » et s'il décide de prendre un logement personnel, il n'aura pas droit à la prime.

Il est donc essentiel de prouver les démarches menées pour chercher un logement personnel, et montrer, malgré le temps qui passe, qu'on se considère toujours comme hébergé de manière temporaire.

La prime à l'installation est due de manière forfaitaire, sans qu'il faille prouver des dépenses (achat de mobilier ou d'électroménagers par exemple) à hauteur du montant de cette prime.

Par contre, la prime n'est pas prévue pour financer le premier loyer ou la garantie locative. Le CPAS doit, au besoin, intervenir de manière spécifique pour ces deux aides particulières.

Il est conseillé de solliciter la prime auprès du CPAS au moment du déménagement, ou peu avant lorsque les démarches de recherche de logement sont en route. Elle peut néanmoins être demandée plusieurs semaines après l'entrée dans le nouveau logement, même si entretemps, la personne s'est « débrouillée » pour se meubler.

La prime d'installation doit être sollicitée auprès du CPAS de la commune où se trouve le logement personnel dans lequel la personne sans abri va s'établir.

La personne qui a déjà bénéficié de la prime d'installation par le passé, ne peut plus en solliciter une deuxième. Cela ne signifie pas que le CPAS n'a plus l'obligation de l'aider en cas d'emménagement dans un nouveau logement. Dans ce cas, le CPAS conserve sa mission générale : il examine s'il y a une situation de besoin (achat de nouveaux mobiliers ou électroménagers par exemple) et accorde l'aide la plus appropriée (aide en argent, accès privilégié à un magasin de seconde main géré par le CPAS, etc).



Philippe Versailles

Hors cadre
Andenne

UNE BDR TOUT EN ÉMOTION

AVEC LES ENFANTS DU QUARTIER, NOUS AVONS PASSÉ L'APRÈS-MIDI À SE REGARDER D'UN PEU PLUS PRÈS...



En guise d'échauffement : « le tambour des émotions » :
1 coup : les enfants rient
2 coups : les enfants pleurent
3 coups : les enfants miment la peur
2 coups lents : les enfants sont fâchés.



A partir du livre « L'art autour de nous », nous découvrons des expressions du visage. Nous constatons que les yeux, la bouche les sourcils peuvent exprimer une émotion mais pour la bouche, c'est plus compliqué avec le masque...



« Le dé des émotions ». Ensemble, nous devinons les différentes émotions qui sont représentées sur le dé : joie, dégoût, tristesse, surprise, peur, colère. Nous nous lançons dans le jeu. Chacun lance le dé et doit exprimer avec son visage l'émotion sur laquelle il est tombée.

Chacun dessine ensuite l'émotion qu'il ressent ou qu'il a envie de mettre sur papier.

-Owen dessinera dans un premier temps, un masque chirurgical.

Owen : « Un masque pour se protéger du covid ».

Un second : « Thomas qui a très très chaud et qui est rouge comme une tomate. »

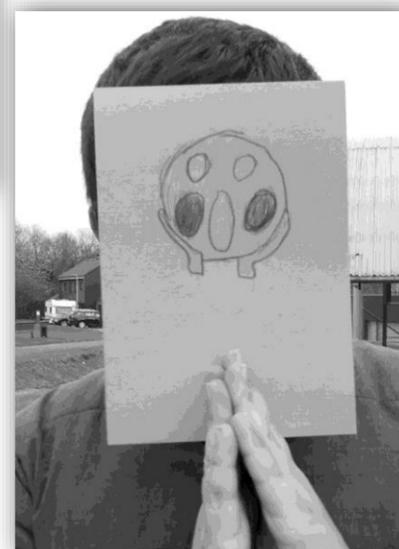
-Fatjon : « Quelqu'un de très choqué. »

Et un autre qui représente : « Quelqu'un qui est très en colère parce qu'on a fait du mal à son ami. »

-Shanone dessine « le dégoût ».

-Gabriel : « la joie ». Il est content d'avoir trouvé un escargot.

Les enfants prennent la pose avec leur « masque » des émotions devant leur visage cerise sur le gâteau.



Les enfants et animateurs de la B.D.R.



Ça se passe



JAI JAGAT 2021-2030
ON THE MOVE FOR JUSTICE AND PEACE

JaiJagat2020 transformé (pour cause de covid) en **JaiJagat 2021-2030**

se projette dans un planning ambitieux pour les dix années à venir.

Un projet s'articulant dans ses actions toujours en cohérence avec

les 4 piliers de JaiJagat : éradiquer la pauvreté, éliminer

la discrimination sociale, inverser la destruction écologique

et la crise climatique, et mettre fin aux conflits.

Pour se faire le groupe belge de coordination de JaiJagat

impulse une dynamique de marches mensuelles :

« les samedis de JaiJagat », **en voici le programme :**

27 mars : Charleroi - en partenariat avec ATD

24 avril : Bruxelles - « Pauvreté (Nord-Sud) – sur le thème de la dette »

En partenariat avec Entraide et Fraternité

29 mai : Namur – en partenariat avec l'association LST

26 juin : Perwez - en partenariat avec les Equipes Populaires

25 Septembre : Liège - en partenariat avec les Amis de la Terre

Octobre :

Lieu à définir - en partenariat avec le SCI

27 novembre : Bruxelles – « Vers plus de Justice et de Paix »

Au départ de la statue de Gandhi.

LST se mobilise dans la dynamique actuelle en veillant à ne pas perdre en route les interlocuteurs privilégiés dans la lutte contre la pauvreté et la violence, à savoir les personnes et familles parmi les plus pauvres elles-mêmes. Rien de plus violent que de se voir encore une fois nier l'existence.

C'est pourquoi les « transparents » et nous, nous serons en marche.

Pour plus d'infos : contacter les locales de LST.

Petites nouvelles

NAISSANCE

Le 26 mars 2021, une petite Hina est née chez Simon et Anaïs Toussaint.

Félicitations aux parents et grands-parents

C'est la petite fille de Sonia Migeotte.

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie

DECES

Mme Irène Ledieu la soeur de Marcelle et de Jean-Marie est décédée.

Nous savons que les mesures actuelles ne permettent pas de vivre ces moments plus difficiles dans des conditions humaines.

Nous leurs transmettons nos sincères condoléances.

DECES

Mme Carolina Di Lucca, grand-mère, « nonna » de Laetia Montino militante au Mouvement LST s'en est allée ce jeudi 08 avril 2021. Elle occupait une grande place dans le cœur de sa famille et de ses proches. Toutes nos pensées à Laetia, la famille et les proches.

« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne : l'équipe d'actualités Andennaises.

De Condroz-Famenne-Ardenne : Laetia.

De Namur : Andrée, Cécile, Martin, Patricia, Philippe, Sébastien.

Du Hainaut : Luc.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22

Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne

andenne@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl

Tél. : 0486/33 36 17

Doyon, 13 – 5370 Flostoy

ciney-marche@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut

Tél : - 0486/33 43 59

hainaut@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

Sur Tubize

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65

tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12

Rue Pépin, 27 – 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.MOUVEMENT-LST.ORG

federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387

De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl

27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des

impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500

08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours

Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec

comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178

communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la

Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne

(Direction générale de

l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4

Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques,

vos articles, un petit coup

de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG